L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 53, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 22 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Vincent & Co, 28, Douane: Coutellerie.
Par Blache & Lesmondé, 66, Chartres: Tapis, jupons à ressorts et marchandises sèches.
Par C. E. Forstall: de l'autre bord du fleuve, esc. Oranges et Pohlmann, meubles et livres de médecine, &c.

Steamers entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool.

Nous avons annoncé il y a quelques jours qu'il était question d'établir un service de paquebots à vapeur entre notre port et Liverpool. La Chambre de Commerce de la Nlle-Orléans vient de donner son approbation au projet et d'exprimer les mêmes vœux que nous. Le comité qu'elle avait chargé d'étudier les plans de M. Frederic Sabel, de Liverpool, a vérifié les calculs de ce dernier et les trouve exacts. Non seulement la compagnie anglo-américaine fera dès le principe des recettes assez fortes pour couvrir tous les frais de navigation et d'exploitation, mais il lui restera un excédant qui, partagé entre les actionnaires, leur donnera un dividende plus que satisfaisant.

La ligne comprendra six steamers à hélice en fer. Ils seront de 1500 tonneaux, porteront chacun environ 3,500 balles de coton, tireront seize pieds et demi d'eau avec leur chargement à bord, et feront la traversée de port à port en vingt-cinq jours au plus. La Chambre de Commerce donne la plus complète adhésion au mode spécial de construction que l'on propose en Angleterre d'appliquer aux steamers de la future ligne. Il faut en effet que ces navires soient assez vastes pour contenir un fret volumineux, comme l'est le coton, et qu'ils ne soient pas néanmoins d'un trop fort tirant d'eau, afin qu'ils puissent en tout temps franchir la barre du Mississipi.

On sait que les batiments en fer sont à la fois plus légers et plus solides que les navires en bois, c'est pourquoi M. Frederic Sabel propose de construire des steamers en fer. Malheureusement, la compagnie ne pourra pas les commander à nos propres constructeurs maritimes, parce qu'ils lui coûteraient trop cher. On travaille à meilleur marché en Angleterre, et le fer y est d'une qualité supérieure. Il est donc décidé que les vapeurs seront construits de l'autre côté de l'Océan, et cette circonstance ne nous permettra pas de les enregistrer aux Etats-Unis comme navires américains, la loi ne reconnaissant comme nationaux que les batiments construits dans nos chantiers.

La chambre de Commerce est d'opinion que nous n'aurons pas trop de six steamers. Au contraire, nous pourrions en employer constamment un plus grand nombre. La Nlle-Orléans, on doit se le rappeler, est la première ville de l'Union pour les exportations, et il n'y a pas un seul moment dans l'année où un navire ne soit sûr d'y trouver un chargement. Quant aux importations elles augmentent tous les jours et elles prendront un accroissement encore plus marqué dès que nous aurons des steamers qui nous permettront de recevoir directement d'Europe, dans un délai calculé d'avance avec certitude, une certaine catégorie de marchandises que nos négociants font venir maintenant par la voie de New York.

Pour nous résumer, nous dirons qu'il a été établi jusqu'à l'évidence que les steamers de la Nlle-Orléans réaliseront un bénéfice considérable. Il n'y a donc plus à hésiter, et le commerce de notre ville doit, dans son propre intérêt, seconder les vues des capitalistes anglais, plus entreprenants que les nôtres, nous proposent de nous joindre à eux pour créer la ligne dont il s'agit. Nous travaillerons de la sorte à nous affranchir du tribut humiliant et onéreux que nous payons à New York.

Nous apprenons qu'une liste de souscription sera bientôt ouverte: tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'à l'avenir de son commerce et de son industrie, s'empresseront sans doute d'y inscrire leurs noms.

Les teneurs de la ligne navigueront, avons-nous dit, sous pavillon anglais. Nous le regrettons, parce que nous aurions été fiers et heureux de leur voir arborer les couleurs de notre pays. Mais, à part cette question d'amour propre, les résultats matériels de l'entreprise n'en seront nullement affectés. La compagnie se fera incorporer en Angleterre et aux Etats-Unis, et aura un double conseil d'administration, un à Liverpool et l'autre à la Nouvelle-Orléans. Les actionnaires britanniques nommeront leurs directeurs et nous aurons les nôtres ici: les uns et les autres se concerteront et organiseront la compagnie sur des bases définitives.

Nous souhaitons vivement que le projet dont nous venons d'entretenir nos lecteurs se réalise le plus promptement possible. Les intérêts commerciaux de la Nouvelle-Orléans ont été trop longtemps négligés. Placée près de l'embouchure du Mississipi, nous avons pensé que rien ne pourrait diminuer le chiffre de nos échanges. Nous avons vu cependant les chemins de fer nous enlever une partie du fret qui nous arrivait autrefois de l'Ouest, et si, aujourd'hui encore, nos exportations dépassent même celles de New York, il s'en faut de beaucoup que nos importations répondent à l'importance de notre place. Une chose essentielle nous manque—des relations directes avec les principaux marchés d'Europe. Ces relations s'établiront naturellement le jour où nous posséderons un service de paquebots à vapeur qui régularisera le mouvement des échanges. Les capitalistes anglais, en prenant l'initiative, nous ont donné un salutaire exemple; secondons leurs efforts, concourons à leur louable entreprise, et la Nouvelle-Orléans ne craindra la concurrence commerciale d'aucune autre ville de l'Union.

La bourrasque d'hier.

Hier, vers midi et demi, une violente bourrasque accompagnée de pluie, a éclaté à la Nlle-Orléans et a causé de graves avaries dans le port.

Le bateau à vapeur *John Walsh*, mouillé au pied de la rue Girod, a rompu ses amarres et a été entraîné par le courant jusqu'au poteau No 47, dans le port du 3me District. Là il s'est heurté contre le navire anglais *Lady Sale* dont le beaupré a été emporté. Il a été ensuite jeté sur le navire anglais *Sardinian* dont le mât d'artimon s'est rompu. Le *Lady Sale* a reçu de graves avaries.

Les câbles du bateau à vapeur *Eclipse* se sont également rompus et le steamer est allé se jeter sur des navires. Il a perdu dans une série de collisions son beaupré, une partie de ses cabines d'arrière et le tambour de sa roue de tribord.

Les cheminées du bateau à vapeur *Atlantic* ont été renversées, et une partie de sa galerie de tribord emportée. Les avaries qu'il a éprouvées nécessiteront trois mille piastres de réparation.

Le bateau à vapeur *City of Memphis* a perdu ses cheminées ainsi qu'une partie de ses galeries. La toiture du pont supérieur a été enlevée. Ses avaries s'élèvent à $2,500.

Le bateau à vapeur *Flying Cloud* a éprouvé pour $1,500 d'avaries. Le vent a abattu ses cheminées.

Le pont supérieur du steamer *Scotland* s'est en partie affaissé. Avaries, trois à quatre cents piastres.

Bateau à vapeur *Henry Chouteau*: galerie de babord écrasée par la chute des cheminées du *Flying Cloud*.

Bateau à vapeur *Emerald*: cheminées renversées, pont supérieur enfoncé, galerie brisée. Avaries, $1,500.

Le bateau à vapeur *Grosse Tête* qui s'approchait du port au moment de la bourrasque, a perdu ses deux cheminées à la hauteur de la rue Girod. Perte, $500.

Les bateaux à vapeur *Pocahontas*, *Selma*, *Belle Gates* et *Editor*, mouillés à Alger, ont perdu leurs cheminées et essuyé d'autres avaries. Le ferry à vapeur *Algerine*, amarré près du *Selma*, a été en partie écrasé par la chute des lourdes cheminées de ce dernier bateau. Un autre petit bateau de la compagnie du ferry, le *Relief*, a eu ses cheminées emportées.

Le navire *Creole*, mouillé en face du poteau K, dans le port du Premier district, a été arraché à un wharf par la violence du vent et entraîné jusqu'à la Pointe de l'Abattoir. Il a perdu sa chaîne, une ancre et ses mâts supérieurs, et a éprouvé d'autres avaries.

Le bruit s'est répandu que le mécanicien du ferry à vapeur *Relief* avait été tué et que trois hommes à bord de l'*Eclipse* avaient été précipités dans le fleuve et s'étaient noyés.

On trouvera quelques autres détails dans le rapport de la *Chronique*.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain, jeudi, première représentation des *Dragons de Villars*, opéra en trois actes de Maillard. Cet ouvrage aura pour principaux interprètes Mlles Geismar et Feitlinger, MM. Melchisédec, Carrier et C. Petit.

Le premier bénéfice de la saison est celui de M. Eugène Prevost, chef d'orchestre. Il est fixé à lundi prochain.

MUSIQUE NOUVELLE.—M. Désiré Delcroix, un des pianistes les plus éminents de notre ville, vient de publier une charmante "tarentelle" qu'il a arrangée pour le piano. MM. Bourdès & Chatenêtier, 71, rue de Chartres, ont eu l'obligeance de nous en envoyer un exemplaire.

[illegible]—Nous avons reçu des journaux de [illegible] jusqu'au 18 courant. Rien de nouveau.

CHRONIQUE LOCALE.

MUSÉE DE VARSOVIE.—Ce musée continue à attirer la foule [illegible] rendez-vous de tous ceux qui veulent employer agréablement une heure ou deux pendant la journée ou la soirée. Indépendamment de la galerie des statues en cire, il y a, au No 167, rue St-Charles, une réunion de curiosités qui est la plus grand succès. Dans la galerie [illegible] ce qui frappe le plus, est la statue de John Brown, le trop célèbre auteur de l'attentat de Harper's Ferry. Les chauffeurs éclopiques obtiennent aussi une vogue qui ne [illegible].

THEATRE ALLEMAND.—Il y aura ce soir, au Théâtre Allemand de la rue Poydras, représentation en honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington. La pièce qui sera jouée a pour titre: *Frédéric Le Grand et sa Cour* ou *L'ordre du Roi*. Mlle AUGUSTA BOETTNER, vêtue en déesse de la Liberté, récitera un prologue écrit pour la circonstance par M. CHARLES B. ZANDER, un des éditeurs de la *Gazette Allemande*. Le spectacle se terminera par un magnifique tableau qui représentera Washington traversant la Delaware.

CONSEIL DE VILLE.—Les *Aldermen* n'ont pas siégé hier soir.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Un message du Maire au sujet du pavage de la rue d'Orléans en pierres rondes a été soumis au comité.

Le Contrôleur a annoncé plusieurs adjudications.

Le Trésorier a annoncé, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $24,799.

La résolution par laquelle les Aldermen allouent $20,000 pour la construction de petits aqueducs le long du canal Melpomène, a été déposée sur le bureau sujette à l'appel.

La résolution des Aldermen autorisant le Maire à promettre $500 pour l'arrestation de celui qui a commis une tentative de meurtre sur la personne de M. Frank Vass, a été adoptée.

La démission de M. J. C. Barnett, directeur des écoles Publiques du Troisième District, a été acceptée.

Une résolution allouant mille piastres pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington, a été rejetée.

Le Board a adopté à l'unanimité la résolution ayant trait à l'élection de quatre membres du Conseil qui, de concert avec le voyer, devront s'occuper de la construction d'un réplicule de l'Etat et d'une maison de [illegible] de preuve du feu à la Nlle-Orléans.

COUP DE VENT.—Un terrible coup de vent suivi d'une pluie torrentielle a passé hier dans notre ville et a occasionné des dégâts considérables parmi les navires et bateaux à vapeur.

Trois nègres qui marchaient sur le *Sallie Robinson* ont été jetés à l'eau; le capitaine Dyas Powell les a sauvés.

Le *John Walsh*, après avoir perdu l'une de ses chaînes, a rompu ses amarres et a été entraîné dans le courant. Un des commis, pris de terreur, s'est précipité dans le fleuve; il a pu heureusement atteindre la rive.

L'*Eclipse* a été poussé dans le courant et a dérivé presque dans le Troisième District.

L'une des cheminées du *Pocahontas* a brisé, en tombant, le devant du hurricane deck.

Les bateaux suivants ont eu leurs cheminées renversées par le tourbillon: le *Selma*, le *Belle Gates*, le *Grosse Tête*, l'*Editor*, le *City of Memphis*, l'*Atlantic*, l'*Emerald* et le *Flying Cloud*.

Les navires ont souffert moins que les bateaux.

Une grande partie du mur de la Presse à coton de Marchands, rue Calliope, a croulé. Personne ne passait dans le moment.

Le steamer princier *Eclipse* est presque entièrement détruit, et il est à douter qu'il vaille la peine d'être réparé.

Le *John Walsh* a subi de grandes avaries. Les cabines ont été détachées et ses cabines presque entièrement détruites.

Les cheminées et la chambre du pilote du steamer *Ophelia*, au bas de Jefferson City, ont été enlevées par le vent. Deux chalands chargés de sel ont coulé à fond au même endroit. Les hommes qui les montaient n'ont pu [illegible] sauver. Les cheminées du *Selma* sont tombées sur celle du bateau ferry *Algerine*, de la rue du Canal, et les ont écrasées. La cheminée de l'*Algerine* est à son tour tombée sur le nouveau bateau ferry qu'elle a complètement [illegible]. Les dommages causés aux bateaux à vapeur et aux navires s'élèvent à $45,000.

L'église a subi aussi de graves avaries à travers [illegible] [illegible] rue du Camp et celle des Magasins. [illegible]

MARDI GRAS.—L'orage qui a passé sur notre ville [illegible] [illegible]

DIFFICULTE DANS LA POLICE.—M. Thomas [illegible], chef de police, a eu une [illegible] avec M. [illegible] Dalton, agent spécial, et le lieutenant Dryden, à l'hôtel St Charles, hier soir. [illegible]

VOL.—Des voleurs [illegible] dans le magasin de [illegible], lundi, dans la nuit, et y ont volé [illegible]

COUPS DE POIGNARD.—Un jeune homme du nom de Louis Blanc a reçu deux coups de poignard dans le dos et dans le bras droit [illegible] Philippe. Il a été transporté à l'hôpital de Charité. Les blessures sont mortelles. [illegible]

PREMIERE COUR.—Le jury a prononcé l'acquittement de Thomas Farrell et d'Ellen Sullivan accusés de larcin.

John Martin a été déclaré coupable de larcin.

Michael Leonard et Ellen Leonard, alias McNabb, ont été déclarés coupables d'assaut et batterie.

Le jury a déclaré Henry Nugent coupable de vol.

INCENDIE.—Hier matin, entre 1 et 2 heures, M. Sanson lieutenant de la police du Troisième District, [illegible] en ronde avec un officier, aperçut une épaisse fumée qui sortait d'une maison en briques de la rue des Français, entre Amour et Craps. [illegible]

Cette maison appartenait à M. James Phillips et était occupée par M. J. N. Capitaine d'un bateau à vapeur, sa femme et son fils.

A trois heures, alors qu'on se rendait maître de l'incendie, M. Camps vint dire qu'il était parti de sa maison, le dimanche soir, avec sa femme pour se rendre dans la rue de l'Union, chez sa belle-sœur qui était indisposée. [illegible]

Les [illegible] [illegible] une évaluation faite pendant l'incendie ne l'ayant porté qu'à trois cents, la police a cru devoir arrêter M. Camp sous prévention d'avoir mis le feu à la maison.

Un journal du soir, s'est trompé en disant que l'arrestation avait été demandée ou autorisée par le représentant des compagnies d'assurance. M. Camp a été relaxé hier par ordre du recorder Long.

ACCUSATIONS.—Lawrence Morris qu'on a arrêté a été écroué, devant le recorder Summers, d'avoir enlevé d'un coup de dent un morceau du nez de Richard Terrell, lundi soir, à l'encoignure Gravier et Nlle Levée. [illegible]

— John Cleary, arrêté dans la rue St-Charles et qui, les officiers Boyland et Howard ont trouvé pour $50 de faux billets (de l'Etat du Michigan) qu'il essayait de mettre en circulation, a été incarcéré.

— Fredrick Alberwald a été envoyé, hier, devant la Première Cour de District, pour y être appréhendé que montre que Charles Hans l'avait chargé de réparer.

— Pierre Marcelin, marchand de lait, a été arrêté hier matin, dans la rue Royale, par le sergent Arroyo, pour avoir renversé un enfant.

Celui-ci n'est pas grièvement blessé.

L'officier A. Beiller a arrêté, lundi à minuit, dans la rue Bienville, John McWalsh que M. E. W. Doherty, qui loge au City Hotel, accuse de vol de grand chemin. Walsh avait sur lui vingt-une piastres, une épinglette et quatre boutons de chemises.

COUPS DE PISTOLET.—M. Pascale Robles, qui a blessé le Dr Joubert de deux coups de pistolet, lundi soir, à l'encoignure Dauphine et St Pierre, s'est rendu hier matin, au chef de la police. Aucune accusation ne sera, dit-on, formulée contre lui.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.—La note suivante reçue de Paris, offre un intérêt direct à nos lecteurs:

"Par suite d'un arrangement passé entre les compagnies des télégraphes d'Amérique et la compagnie des télégraphes sous-marins de France en Angleterre, on peut envoyer des dépêches à destination de tous les bureaux télégraphiques des Etats-Unis en acquittant, d'avance, la taxe afférente au parcours américain.

"Les dépêches sont adressées par télégraphe à Liverpool, d'où elles sont expédiées par les paquebots à New York, Halifax ou Québec, afin d'être transmises de nouveau par le télégraphe sur les lignes américaines."

NOUVELLES EN L'AIR.—Le fameux constructeur du ballon *City of New York* n'est pas mort, il est à Charleston, où il écrit des lettres aux journaux pour leur expliquer sa découverte de l'automne dernier. Il n'a pas abandonné, dit-il, l'idée de se rendre en ballon d'Amérique en Europe, et si Dieu lui prête vie, il mettra ce projet à exécution au printemps prochain. Il [illegible] assuré qu'il existe entre le 36e degré et le 45e de latitude nord, de forts courants d'air qui vont de l'ouest à l'est et il se propose d'aller cet hiver sous l'équateur au moins plus au sud pour voir s'il n'existe pas dans ces parages d'autres courants qui lui permettraient de revenir en ballon d'Europe en Amérique.

M. Lamountain est à Watertown, où il fait construire quatre grands aérostats, en attendant qu'il tente la prouesse de traverser l'océan; et M. John Wise est à Lancaster, se préparant aussi à faire le même voyage, quoiqu'il y ait aucun [illegible] de perdre son bonheur d'aéronaute.

On lit dans le *Drapeau de l'Ascension*:

Noyés.—La nuit dernière, un jeune homme du nom de Pierre Hué, s'est noyé dans le bayou Lafourche, en face de Donaldsonville. Il était employé à bord d'une embarcation jaugeant six tonneaux trois quarts, commandée par un brave homme, César Joseph Durbra.

—Mercredi dernier un autre accident est arrivé dans la maison d'un tailleur de Donaldsonville. Un enfant de deux ans et demi, fils du tailleur Gubenner, s'est noyé dans un baquet qui contenait à peine 3 à 4 pouces d'eau.

Encyclique du Pape,

A nos vénérables Frères les Patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires des lieux unis par la grâce et la communion au siège apostolique.

PIE IX SOUVERAIN-PONTIFE.

"Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique. Nous ne trouvons aucune parole, vénérables frères, qui puisse vous expliquer quelle consolation et quelle joie vous nous avez fait éprouver au milieu de nos amères tribulations, vous et les fidèles confiés à vos soins, par la vive et admirable expression de votre foi, de votre piété et de votre soumission envers nous et ce siège apostolique, ainsi que par l'éclat de votre accord, de votre empressement, de votre zèle et votre constance à venger les droits du Saint Siége et à défendre la cause de la justice. En effet, aussitôt que notre encyclique du 18 juin de la précédente année, qui vous a été adressée, et plus tard notre double allocution consistoriale vous ont, à votre grande douleur, fait connaître la déplorable gravité de la situation religieuse et civile en Italie, dès que vous avez appris les criminelles et audacieuses manœuvres de rébellion contre les princes légitimes de l'Italie, contre les droits sacrés de notre souveraineté et de la souveraineté du Saint-Siége, incontinent, secondant nos vœux et notre sollicitude, vous avez mis tous vos soins à ordonner des prières publiques dans vos diocèses. Non-seulement vous nous avez envoyé des lettres pleines de soumission et d'amour, mais encore, au grand honneur de votre ordre et de votre nom, élevant votre voix épiscopale, tantôt dans des lettres pastorales, tantôt dans des écrits publics pleins de foi et de science, vous avez vaillamment vengé la cause de notre sainte religion et de la justice, et défendu avec force les sacrilèges attentats contre la souveraineté civile de l'Eglise romaine. Dans votre courageuse défense de cette souveraineté, vous vous êtes fait gloire de confesser et d'enseigner que, par un dessein particulier de la Providence divine qui règle et gouverne toutes choses, elle a été donnée au Pontife romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse, avec une entière liberté et sans aucun obstacle, exercer dans tout l'univers la charge suprême du ministère apostolique, qui lui a été divinement confiée par le Christ Notre Seigneur.

"Nourris de vos enseignements, entraînés par votre admirable exemple, les bien-aimés fils de l'Eglise catholique ont déployé et déploient encore une généreuse ardeur à nous témoigner les mêmes sentiments. Car de toutes les contrées de l'univers catholique, nous avons reçu, et d'ecclésiastiques et de laïques de toute dignité, ordre, rang et condition, un nombre presque incalculable de lettres, quelquefois signées par des centaines de mille de catholiques, dans lesquelles ils confirment avec éclat leur dévouement et leur vénération filiale envers notre chaire de Pierre, repoussent avec indignation les actes audacieux de rébellion commis dans quelques-unes de nos provinces, se prononcent pour l'entière et inviolable conservation du patrimoine du bienheureux Pierre et sa défense contre toute atteinte. C'est ce que plusieurs d'entre eux ont spécialement établi avec savoir et éloquence dans des écrits publics. Ces éloquents témoignages de votre dévouement et du dévouement des fidèles, qu'on ne saurait trop louer et publier, et qui seront gravés en lettres d'or dans les fastes de l'Eglise catholique, nous ont tellement ému, que nous n'avons pu nous empêcher de nous écrier avec joie: "Béni soit Dieu, père de notre seigneur Jésus-Christ, père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations. Au milieu des terribles épreuves qui nous accablent, rien ne pouvait nous être plus doux, plus consolant, plus agréable que cette unanime et admirable zèle qui vous inspire et vous enflamme dans la défense des droits du Saint Siége, et de cette énergique volonté avec laquelle les fidèles confiés à vos soins embrassent la même cause. Vous pouvez donc facilement comprendre avec quel ardeur et à combien de justes titres se réveille notre paternelle bienveillance [illegible]

"Mais tandis que, de votre part et de la part des fidèles, ces admirables témoignages de foi et de dévouement envers nous et le Saint Siége apportent un adoucissement à notre douleur, [illegible] [illegible]

[illegible]

"Telles sont, entre autres, les choses que nous avons répondues au puissant empereur des Français. Nous avons cru devoir, vénérables frères, vous en donner communication, afin que vous d'abord, et tout l'univers catholique, appreniez de plus en plus que, Dieu aidant et conformément à l'obligation de notre très grave ministère, nous faisons tous nos efforts, et que nous n'omettons rien, pour défendre courageusement la cause de la religion et de la justice, pour maintenir, avec fermeté, intacts et inviolables, le pouvoir civil de l'Eglise romaine, ses possessions temporelles et ses droits, qui appartiennent à tout l'univers catholique; aussi pour garantir la juste cause des autres princes. Comptant sur le secours de celui qui a dit: "Vous serez opprimés dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde" (Jean XVI, 33), et: "Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice" (Math. V, 10), nous sommes prêts à suivre les illustres traces de nos prédécesseurs, à imiter leurs exemples, à souffrir les épreuves les plus rudes et les plus amères, à sacrifier même la vie plutôt que d'abandonner en aucune manière la cause de Dieu, de l'Eglise et de la justice. Mais vous pouvez aisément deviner, vénérables frères, combien amère est notre douleur en voyant à quelle détestable guerre notre très sainte religion est en proie, au grand détriment des âmes et quels orages agitent l'Eglise et le Saint Siége. Vous comprenez aussi facilement quelles sont nos angoisses en apprenant quel est le péril des âmes dans nos provinces troublées par la révolte, où la piété, la religion, la foi, l'honnêteté des mœurs sont déplorablement ébranlées de plus en plus par les écrits pernicieux. Vous surtout, vénérables frères, qui êtes appelés à partager notre sollicitude, et qui avez pris en main avec tant de constance et de courage, la cause de la religion, de l'Eglise et de ce Siége apostolique, continuez à défendre cette même cause avec plus de cœur et de zèle encore; enflammez chaque jour davantage les fidèles confiés à vos soins, afin que, sous votre conduite, ils ne cessent d'employer tous leurs efforts, leur zèle et leurs pensées, à la défense de l'Eglise catholique et du Saint Siége, et au maintien du pouvoir civil de ce même siége, de ce patrimoine du bienheureux Pierre, que tous les catholiques ont intérêt à protéger.

Nous vous demandons principalement et avec les plus vives instances, vénérables frères, de vous unir à nous pour adresser sans relâche au Dieu très bon et très grand les plus ferventes prières, de concert avec les fidèles confiés à vos soins, afin qu'il commande aux vents et à la mer, qu'il nous assiste de son secours le plus efficace, qu'il protége son Eglise, qu'il se lève et juge sa cause; que, dans sa miséricorde, il éclaire de sa grâce céleste tous les ennemis de l'Eglise et de ce Siége, et daigne les ramener, par sa vertu toute puissante, aux sentiers de la vérité, de la justice et du salut. Et pour que Dieu invoqué prête plus facilement son oreille à nos prières, aux vôtres, à celles de tous les fidèles, demandons surtout, vénérables frères, les suffrages de l'Immaculée et très sainte mère de Dieu, la Vierge Marie, qui est la mère la plus tendre de nous tous et notre espérance la plus certaine, la protection efficace et la colonne de l'Eglise, et dont le patronage est le plus puissant auprès de Dieu. Implorons aussi les suffrages du bienheureux prince des apôtres, que le Christ notre Seigneur a établi la pierre de son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir, et de Paul, son frère dans l'apostolat, et de tous les saints qui règnent avec le Christ dans les Cieux. Nous ne doutons pas, vénérables frères, qu'eu égard à la rare piété et au zèle sacerdotal qui vous distinguent, vous ne vous empressiez de vous conformer à nos vœux et à nos demandes. En attendant, comme gage de notre charité très ardente pour vous, nous vous accordons affectueusement à vous, vénérables frères, à tous les clercs et à tous les laïques confiés à votre vigilance, la bénédiction apostolique, partie du plus profond du cœur, et jointe au vœu de toute vraie félicité.

"Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 19 janvier de l'an 1860.

"De notre pontificat le quatorzième."

Europe.

Nous lisons dans l'*Indépendance Belge*:

Le traité de commerce avec la France a été attaqué, au nom des principes économiques purs, à la Chambre Haute par lord Grey, à la Chambre des Communes par M. Disraeli qui, jadis, combattait avec tant d'énergie l'application, par sir Robert Peel, des doctrines de la *Ligue*. Les raisons alléguées par l'honorable chef des tories sont que les abaissements de droits, qui vont être proposés au Parlement, auraient dû l'être, non à titre de compensation et de réciprocité, mais parce que ces réductions sont utiles en elles-mêmes pour le pays qui les proclame. En théorie, M. Disraeli a raison, mais dans l'espèce l'argument, surtout venant de sa part, n'a réellement que le caractère d'une taquinerie de parti et n'empêchera pas la ratification du traité par le Parlement.

Au point de vue politique, la discussion entre le ministère et l'opposition, en ce qui touche les affaires italiennes, se résume en une accusation réciproque d'avoir abandonné le terrain de la neutralité, sur lequel tous les deux ont été contraints par l'opinion publique de se maintenir. Les tories auraient bien voulu se rapprocher de l'Autriche et proclamer le respect absolu des traités de 1815; les whigs, ou une de leurs fractions du moins, comme le témoignait un article publié il y a quelque temps par le *Morning Post*, seraient allés jusqu'à agir matériellement, avec les forces militaires du pays, contre toute puissance qui, par les armes, aurait voulu empêcher l'Italie de se constituer à sa guise. Un juste milieu a été tenu entre ces deux systèmes, car il résulte des explications finales de lord Palmerston que l'Angleterre, aussi libre d'engagement qu'elle l'était avant la guerre d'Italie, a simplement reconnu, avec la France, un principe de non intervention favorable à l'indépendance des Italiens, tout en restant maîtresse de juger s'il faut passer des sympathies aux services et des discours à l'action.

En France, on commence à se préoccuper des éventualités de guerre qui pourraient encore surgir en Italie, si la Vénétie se soulevait ou si quelque souverain catholique, comme le roi de Naples ou même la reine d'Espagne, prenait la résolution d'intervenir dans les Etats Romains en faveur du rétablissement ou de la conservation du pouvoir temporel du Pape. Indépendamment des dernières nouvelles arrivées de Naples, au sujet des intentions de François II, et de la crise ministérielle qu'elles ont provoquée, il paraît qu'à Madrid, la Cour, dominée par le nonce, aurait manifesté des velléités analogues. Quoique, de ce côté-là, à raison de la guerre avec le Maroc et du contrôle des Chambres qui, il faut l'espérer, s'opposeraient à toute mesure par laquelle l'Espagne interviendrait dans la lutte italienne, il n'y ait rien à craindre, il paraît que des mesures de précautions et toutes prend par moins en [illegible] en toutes en garantie. Il vient d'arriver de partir de Besançon, pour l'armée d'Italie, un matériel considérable d'artillerie.

L'agitation provoquée par les réformes économiques annoncées par l'empereur continue dans les deux sens. A Roubaix, les industriels, en prévision de mesures qui ne doivent les atteindre que dans dix-huit mois, ont réduit d'un jour le travail de leurs ateliers. De là, dans la classe ouvrière de cette ville, une extrême émotion qui n'a pas eu de suite, grâce à l'énergie avec laquelle l'autorité s'est empressée de faire contenir les véritables intentions de l'empereur.

Ces démonstrations, que nous ne voulons pas qualifier sévèrement, parce qu'il s'agit d'hommes qui, de bonne foi, se trompent dans l'appréciation de leurs intérêts et prochaines leur intégrité et leur manque d'initiative plutôt que de se soumettre aux nécessités du progrès, ces démonstrations cèderont devant la force même des faits. Elles sont d'ailleurs combattues par des démonstrations en sens inverse et qui nous avons plus de satisfaction à enregistrer. C'est ainsi que nous voyons la chambre de commerce de Calais remercier l'Empereur pour la suppression de la prohibition des tulles, industrie qui occupe dans cette localité plus de 5000 personnes et qui se prétend assez forte pour ne rien craindre de la concurrence étrangère.

On lit dans une correspondance parisienne:

Bien que la question économique et les intérêts nationaux promises par la paix semblent devoir suffire à occuper le gouvernement, cependant il continue toute de bruits d'une nature beaucoup moins pacifique et dont je ne veux pas me faire l'écho. Je me borne seulement à dire que l'armée est tenue prête à toute éventualité dans des conditions formidables et que demain doit paraître au *Moniteur universel*, ainsi qu'au *Moniteur de l'Armée*, un décret ayant pour but de réorganiser le mode de transport des troupes.

M. Ferdinand de Lesseps, revenu en France, prépare une brochure dans laquelle il expliquera la situation nouvelle de la grande affaire du percement de l'isthme de Suez. D'autre part, le Père Ventura [illegible] des produits [illegible] [illegible] de Valmy. Voici maintenant qu'on prête dans le livre *Le Pape et les Romagnes*, plaidoyer signé de M. Th. de la Varenne, mon honorable, qui dit assez les tendances de cet écrit. Mais il est juste de signaler, comme un travail conscieux fait dans le sens contraire, *Mémoire de la duchesse de Parme devant l'Europe*, par M. de Riancey, plus une brochure anonyme défendant les mêmes principes, *la Maison de Lorraine et l'opinion publique*.

Le *Constitutionnel* ne fait point les choses à demi. Depuis qu'il a rompu avec ses anciennes opinions économiques, il défend avec énergie celles qui servent de base au programme du gouvernement. Voici comment il répond aux récriminations de ses amis d'hier dans un article dont le début rappelle les principaux actes de l'Empereur dans le domaine des faits politiques:

"Ce que l'Empereur a déjà fait dans l'ordre politique, il veut l'accomplir dans l'ordre économique. Aucun n'a vu, il ne pronouce avec vigueur pour le maintien d'une protection convenable et modérée. A ce point de vue, il est profondément conservateur; mais il ne veut pas que, sous le prétexte fallacieux de protéger l'industrie nationale, le législateur aide de véritables monopoles à reconstituer une espèce de [illegible] et à rendre encore plus intense, plus inexorable, la hausse des prix. Résolu à secourir les intérêts légitimes qui en souffrent, l'empereur Napoléon III voudrait placer nos manufacturiers dans de telles conditions de lutte avec ceux de l'Angleterre, de Belgique, de Suisse, de Prusse, etc., qu'ils fussent obligés de perfectionner leurs procédés pour gagner davantage en produisant mieux et plus vite.

"Sous ce rapport, l'Empereur est progressiste et libéral dans la meilleure acception du mot.

"Concilier le progrès avec la conservation, favoriser la liberté du commerce, ranimer le bon marché des marchandises, stimuler les forces productives de la France sans ruiner ou compromettre l'industrie nationale, tel est le but du programme impérial. L'intérêt général y trouve donc sa complète satisfaction. Seul, l'égoïsme des intérêts privés proteste contre un état de choses qui profitera au plus grand nombre et par conséquent aux à la grandeur du pays.

"La politique qui repose sur l'intérêt général n'a rien à craindre de la coalition des intérêts privés. La vérité porte avec elle sa force et la certitude de son triomphe. L'empereur l'a souvent éprouvé depuis qu'il règne; au dedans comme au dehors, il a été vainqueur des préjugés, des obstacles, des oppositions. C'est un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et en pleine [illegible]

[illegible]

"Ainsi, toutes les conséquences des principes sur lesquels repose l'empire, se produiront successivement dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique, et l'intolérance des intérêts égoïstes comme celles des passions aveugles, ne sauront détourner l'empereur du noble but qui lui a été assigné par la confiance et le dévouement du peuple français."

L'*Opinione* de Turin consacre l'article suivant à la politique que devra suivre le nouveau ministère Cavour:

"Les populations du royaume et de l'Italie centrale se sont réjouies, comme d'un grand bonheur public, à la nouvelle que S. M. le Roi avait chargé le comte de Cavour de constituer un nouveau ministère. Elles n'ont pas attendu qu'elles connussent les hommes politiques appelés à entrer dans le nouveau cabinet, et de quels éléments il se composerait.

"Le seul nom du comte de Cavour est un programme: un ministère formé par lui et présidé par lui ne peut être qu'un ministère italien, actif et hardi, s'il le faut.

"Le précédent ministère Cavour signifiait: guerre d'indépendance; le second signifie: annexion.

"L'Italie entière voit cette idée personnifiée dans l'illustre homme d'Etat. Elle a admiré la politique sage et en même temps audacieuse qui a précédé et préparé la guerre, et en voyant le comte de Cavour éloigné des affaires publiques, elle pensait que les conditions de la politique extérieure n'étaient pas favorables à la cause nationale.

"La conscience publique ne s'abuse jamais ou rarement: cette fois, elle avait complètement raison. Le comte de Cavour s'est retiré, parce que son programme était entravé à Villafranca. Maintenant il s'abandonne les loisirs de Leri et revient à la direction des affaires de l'Etat, parce que le changement survenu dans la direction politique de l'Europe, le rapprochement de l'Angleterre et de la France, et la démission du comte Walewski lui permettent de reprendre ce programme et d'en poursuivre la réalisation.

"La mission du nouveau ministère est donc déterminée par les circonstances dans lesquelles il s'est formé et par la politique qu'avait antérieurement défendue l'illustre homme d'Etat qui le préside.

"Si l'Italie centrale a salué par des marques spéciales de joie son retour au pouvoir, c'est parce qu'elle l'a considéré comme un indice certain et infaillible que ses vœux seront exaucés et ses désirs satisfaits.

"Le comte de Cavour a l'heureuse fortune de reprendre les rênes du gouvernement avec le soutien de l'opinion publique, avec l'appui et la confiance de la nation entière. Il a constitué son ministère dans des conditions intérieures anormales, pendant que la tribune parlementaire est silencieuse et que la lutte régulière des partis est suspendue. Mais ce qui serait pour d'autres un symptôme de faiblesse est pour lui un symptôme de force et de prépondérance politique.

"L'Italie centrale ne s'inquiète pas des collègues qu'a le comte de Cavour, pour elle, c'est une garantie suffisante et un encouragement d'apprendre que la direction de la politique nationale est confiée de nouveau à l'homme d'Etat qui a déjà rendu tant de services et a acquis tant de renommée. Mais pour nous il importait beaucoup que le ministère se composât d'hommes capables, intelligents, actifs, afin qu'ils puissent imprimer à chaque département un mouvement régulier, et pourvoir avec sagacité au service de la chose publique.

"La question principale qui s'agite maintenant, sur laquelle l'attention est fixée, était celle de l'annexion, comment pourrions-nous oublier que le ministère de grâce et de justice doit pouvoir à pourvoir aux nominations dans la magistrature judiciaire ensuite de la nouvelle organisation? Que la question financière est grave et ardue, et que les propriétaires lombards attendent avec anxiété un dégrèvement sans lequel ils ne peuvent plus se soutenir? Que quels que soient les événements que la politique nous réserve, bien que la guerre que l'on croyait prochaine semble peu probable, il est néanmoins nécessaire de continuer avec soin l'organisation de l'armée déjà préparée par le général La Marmora.

"Il n'y point de ministre qui puisse dire: J'ai peu de chose à faire. L'honorable Mamiani est un homme illustre dans la république des lettres; en provoquant le progrès de l'instruction primaire et moyenne, il doit s'attacher à élever les études supérieures, et spécialement les lettres et la philosophie trop négligées, et qui sont le fondement de l'enseignement public.

"Le chevalier Jacini est jeune, connu par ses études économiques sur la propriété foncière dans la Lombardie et sur la situation de la Valteline. Il a le bonheur d'être appuyé par des hommes spéciaux qui ne manquent pas au département des travaux publics, et dont le talent est incontestable.

"Mais les travaux particuliers de chaque ministère, quelque graves qu'ils soient, disparaissent pour ainsi dire devant la grande question politique représentée par le comte de Cavour.

"Le nouveau ministre fait sortir le pays de l'indécision, de l'incertitude et du découragement dans lesquels l'avaient jeté les préliminaires de Villafranca, ainsi que les polémiques récentes et l'éloignement des affaires du comte de Cavour.

"Quand un homme d'Etat représente un principe, exprime un programme, à la confiance de la nation, son poste est tout marqué. Dès que les exigences de la politique le réclament, il doit prendre la direction de la chose publique. Il est inutile de chercher d'autres causes au retour du comte de Cavour au pouvoir: il y a été appelé par l'opinion publique."

Suppression du journal l'Univers.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

"*Sire*,—Le journal l'*Univers* s'est fait dans la presse périodique l'organe d'un parti religieux dont les prétentions sont chaque jour en opposition plus directe avec les droits de l'Etat. Ses efforts incessants tendent à dominer le clergé français, à troubler les consciences, à agiter le pays, à saper les bases fondamentales sur lesquelles sont établis les rapports de l'Eglise et de la société civile.

"Cette guerre ouverte faite à nos plus anciennes traditions nationales est dangereuse pour la religion même qu'elle compromet, en la mêlant à des passions inconciliables avec les devoirs de patriotisme que le clergé français n'a jamais séparés de sa respectueuse soumission au Saint Siége dans l'ordre spirituel.

"La presse religieuse a méconnu la mission de modération et de paix qu'elle devait remplir. Le journal l'*Univers* surtout, insensible aux avertissements qui lui ont été donnés, atteint chaque jour les dernières limites de la violence; c'est à lui que sont dues ces polémiques ardentes et ces attaques regrettables ne manquent jamais de répondre à ces provocations, et dont les scandales sont un sujet de profonde tristesse pour le clergé comme pour tous les bons citoyens.

"Les vrais intérêts de l'Eglise, aussi bien que ceux de la paix publique, réclament impérieusement que l'on mette un terme à ces excès. Un gouvernement fondé sur la volonté nationale ne craint pas la discussion, mais il doit savoir protéger efficacement, contre ceux qui voudraient les ébranler ou les compromettre, l'ordre public, l'indépendance de l'Etat, l'autorité et la dignité de la religion.

"C'est dans ce but que je propose à V. M. d'appliquer au journal l'*Univers* l'article 32 du décret du 17 février 1852, et de prononcer la suppression de cette feuille périodique. Les doctrines et les prétentions que ce journal voudrait ressusciter parmi nous ne sont pas nouvelles; la vieille monarchie française les a toujours énergiquement combattues; de grands évêques l'ont parfois puissamment secondée dans cette lutte. V. M. ne se montrera pas moins soucieuse que ses devanciers de faire respecter les principes consacrés par nos traditions nationales.

"Je suis avec profond respect, etc.,
"*Le ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur*,
"BILLAULT."

Suit le décret de suspension rendu conformément à ces conclusions et portant date du 29 janvier.

Le rapport ministériel relatif à la suppression de l'*Univers* a été suivi de la publication, au *Moniteur*, d'une note ainsi conçue:

"Le gouvernement a souvent déploré le caractère irritant des polémiques engagées sur les questions religieuses. Après la mesure qui frappe le journal l'*Univers*, les violences qui répondraient à ses provocations seraient désormais sans motif comme sans excuse. La presse doit entière comprendre que ces graves questions ne doivent être discutées qu'avec le calme et la modération commandés à la fois par l'intérêt de la paix publique et par le respect dû à la religion."

LE PROFESSEUR JACOBS.—Le professeur Jacobs, célèbre prestidigitateur, ventriloque et improvisateur, vient d'arriver à la Nlle-Orléans. Sa première séance aura lundi, 5 mars, dans la salle de l'Armory. Le programme de la soirée paraîtra sous peu dans nos colonnes.

Décédée le 19 courant, sur son habitation dans la paroisse Ascension, Madame veuve ANTOINE VELA.

Arrêtez cette affreuse toux!

☞ C'est l'avertissement que donne la nature à l'approche de cet ennemi insidieux, la consomption. [illegible] SUCRE SAUVAGE ET DE GOUDRON, du Dr DAVIS [illegible]

Faites-vous donc! Votre fille, jadis si belle, si vive, si fraîche, est peut-être menacée de la consomption. [illegible] Arrêtez cette toux. Vous pouvez prévenir le mal. [illegible]

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.
20 fev—20,22,24

L'ELIXIR DU Dr. WRIGHT.

☞ Voici quelle est sous tout la signification du mot rajeunir: Rendre la santé et la vigueur aux personnes atteintes des maladies suivantes: Les nausées, l'indigestion, les flacibilités, l'accablement, la faiblesse des nerfs, le manque d'appétit, la désorganisation des organes de la génération, la faiblesse du dos, l'ennui, etc. Que les malades ne désespèrent pas, car il suffit de prendre

L'ELIXIR DE WRIGHT

pour revenir à la vie.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
20 fev—20,22,24

Préparation précieuse pour les cheveux.

☞ COCOA DE PHALON & SON.—La presse a souvent parlé en termes favorables de cette précieuse préparation qui fait croître, conserve et embellit les cheveux, [illegible] c'est la meilleure préparation de ce genre qui ait jamais paru. [illegible]
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale. Nos 21 et 151, rue de Chartres.
20 fev—20,22,24

☞ UN EXCELLENT REMEDE.—Les Pilules toniques du Dr Wilson [illegible] pour le traitement de la dyspepsie, des douleurs de tête, des rhumatismes [illegible] Les Pilules sont d'une efficacité remarquable [illegible] L. FAHNESTOCK & Co, No 60, Wood street, à Pittsburg, en sont les propriétaires.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
20 fev—20,22,24

LISEZ! LISEZ! LISEZ!

A M. Wm T. Blow,
Dumplan, Mo., 16 novembre 1859.

Cher monsieur—Nous pouvons déclarer que le composé du Dr Thomas L. Stephens pour la fièvre et frisson est le meilleur qui ait jamais été vendu dans ce pays-ci. Il a opéré parmi nous plus de guérisons que tous les remèdes que nous avons vendus jusqu'à ce jour. Il se vend très facilement.
Tout à vous. KITRELL & HANNISCH.

Après avoir lu cette lettre attentivement, souvenez-vous que si vous avez la fièvre en frisson il y a un remède souverain, le

Composé de Stephens.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale.
20 fev—22,24. Nos 21 et 151 rue de Chartres.

LES CONTREFAÇONS.

☞ Les hommes de mauvaise foi essayeront toujours de vendre des contrefaçons. Aussi les marchands de *Pilules végétales indiennes de Wright* doivent-ils avoir soin d'acheter les véritables, car ceux qui les emploient en connaissent et bien l'apparence et l'efficacité qu'ils s'aperçoivent de l'imitation sont dans le magasin aucune soit en prenant les premières pilules. Comme l'établissement dans lequel un mauvais remède a été vendu est évité, bien que le marchand n'ait pas eu l'intention de tromper l'acheteur, il est de l'intérêt des vendeurs de toujours avoir le véritable remède.

Pilules végétales indiennes, de Wright—Bureau principal à Philadelphie.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, à la succursale, Nos 21 & 151, rue de Chartres.
J. WRIGHT & Co, Agence générale.
20 fev—22,24

On demande pour la campagne,

UNE bonne d'enfants pouvant fournir d'excellentes recommandations. La place est permanente et le salaire libéral. S'adresser au No 234, rue du Canal, au No 30, rue Bienville. 22 fev

QUININE—5,000 onces. A vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 22fev

MORUE—300 caisses, Harengs 1000 caisses. A vendre par E. J. HART & Co, No 77, et 79, rue Tchoupitoulas. 22fev

SCHNAPPS de Wolfe—500 caisses. A vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 22fev

AMER de Hostetter—1,000 caisses. A vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 22fev

VIN d'Oporto—750 pipes, en Douane, arrivé directement des "London Docks." A vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 22fev

SAL SODA—60 barriques en débarquement, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

BLANC d'Espagne—100 barriques en débarquement, et à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

MUSCADE—300 caisses en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

INDIGO—30 surons de Caracas et 6 caisses de manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

POUDRE A CANON—300 colis assortis de l'Orange Powder Ind. à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

VINS en caisses—4,000 caisses de Léoville, Lafitte Margaux, et Alf. Morton, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 36, Vieille-Levée. 22fev

A vendre en Douane.

CACAO de Guayaquil, première qualité. A vendre par S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins. 9 fev—6f

Vins de Bourgogne, pour familles.

LES soussignés appellent l'attention des consommateurs sur les qualités suivantes qu'ils viennent de recevoir et qu'ils offrent à vendre à des prix modérés: 50 barriques vin de Mâcon; 40 do vin Grand Bourgogne; 20 do vin Côtes de Bourgogne.
A. CARRIERE & Co, 37, rue Vieille-Levée.
18 fev—1m

FRUITS au jus.—40 caisses de Rodel, à vendre par A. CARRIERE & Co, 37, Vieille Levée.

Muscade.

14 CAISSES muscade No 1, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, No 47, rue des Magasins. 9 fev—6f

A louer ou à vendre.

Une MAISON située à l'encoignure Remparts et Douane et ayant quatre grandes chambres. Pour les détails, s'adresser à PREAU & COUTURIE, Nos 21 et 23, rue Gravier.

PRUNES—100 caisses prunes d'Italie, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

ATTENTION.

VENTE A CREDIT.

☞ Tapis en coton, jupons, marchandises sèches &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de tapis, jupons, marchandises sèches &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesmondé au No 66, rue de Chartres. — Conditions à la vente.

Vente pour cause de liquidation.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, d'un assortiment choisi de marchandises d'importation, consistant en eaux-de-vie françaises, vins de Bordeaux, Bourgogne, Xerès, Champagne, rhum de la Jamaïque, whisky d'Ecosse, schiedam de Hollande, absinthe suisse, huile d'olive, &c. &c., laquelle vente aura lieu jeudi 23 février, à 10 heures et demie, au magasin de MM. Brulatour & Co, No 53 rue de la Vieille-Levée. Voir les catalogues.
22 fev—2f

Le Professeur Jacobs,

LE célèbre prestidigitateur, ventriloque et improvisateur européen,

est arrivé.

On annoncera sous peu sa première séance.
22fev—2f

Harmony Hall.

LE célèbre prestidigitateur, ventriloque et improvisateur européen, a retenu la seule salle convenable pour ses séances. La première aura lieu lundi, 5 mars. —Pour les détails, voir les annonces qui seront publiées plus tard. 22fev—27,24,1m.

SI M. GUSTAVE METZ est à la Nouvelle Orléans, il est prié de passer chez W. & D. URQUHART, 37, rue Carondelet. 22fev—2

PORCELAINE FRANÇAISE.

☞ Les soussignés sollicitent respectueusement des commandes pour la

Porcelaine blanche et ornée

qu'ils ont importée directement à la Nlle-Orléans.

Etant propriétaires de plusieurs SERVICES DE TABLE et SERVICES A THÉ des meilleures formes destinés expressément au marché américain et ayant toujours un grand stock de

Services de table et objets de toilette, Vases, Crachoirs, Flacons à eau de Cologne et Objets de fantaisie.

Nous sommes à même de remplir les ordres plus facilement que les autres établissements de ce genre.

On peut voir des échantillons et obtenir des détails en s'adressant à nos amis,
MM. HAVILAND BROS. & CO, à New-York,
ou en s'adressant directement à nous,
HAVILAND & CO.,
Limoges, Département de la Haute Vienne (France.)
22fev—6m,trep

QUINCAILLERIE et COUTELLERIE

EN LIQUIDATION.

LE soussigné, désirant se retirer des affaires, vendra, à très bas prix, son fonds de Quincaillerie, en gros et en détail, au No 7, Vieille Levée, près Canal, en face de la Nouvelle Douane. V. DAVID.

N. B. La plus grande partie du stock a été importée récemment et comprend un bel assortiment de gros quincaillerie et toutes espèces d'outils. [illegible] Les conditions sont très libérales.
22fev—1m—v

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1860.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au local de la Banque, rue St-Pierre, JEUDI, 15mars prochain, à 10 heures du matin.
AM. FORTIER, Caissier.
11 fev—au15mars

AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est donné aux personnes qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1859 ou des licences d'Etat pour l'année 1860, dans et pour le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, que le soussigné sera prêt à les recevoir, à partir de cette date, à son bureau, No 9, rue de l'Esplanade, entre les rues Levée et Française.
VAL. ST-CERAN, Collecteur.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1860. 11fev—30j

SEULE AGENCE
M. H. ELAM.

(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)

C'EST établi au No 36 rue Baronne, et au No 176, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux îlets derrière l'Hôtel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit que ses anciennes clientèles sache où le trouver. Il prie les acheteurs d'esclaves de venir le voir. 20oct—6m

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT.

LE soussigné, partant pour l'Europe le 1er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant.
Les marchands trouveront, en visitant mon magasin, une de ces rares occasions pour faire de bonnes affaires.
L. BUJAC,
No 27, rue Vieille-Levée,
Deux portes plus bas que la rue de la Douane. N-Orléans.
7jan—3m—v

Duguy, Saulet & Co.,

INVITENT leurs amis et le public en général à venir visiter le magnifique assortiment de vêtements de printemps, qu'ils viennent de recevoir, [illegible] DUGUY, SAULET & CO, rue de Chartres, No 36, entre Douane et Bienville.
14fev—1f

POMMES de terre, 1000 barils de pommes de terre—Pink eyes et London Ladies, en débarquement des navires Cendillar, Andover et Grace Hammond.
Fèves—200 barils, en débarquement et en magasin.
Pommes de terre—60 barils. Mercure de choix, pour les familles.
Fruits secs—250 barils et sacs pommes et pêches de choix.
Pieds de cochon—100 barils pieds de choix de Cincinnati, en magasin.
Ail—100 macaroni, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, 20fev. (encien no 14), rue Poydras.

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord:

AVIS IMPORTANT

AUX VOYAGEURS.

TEMPS ET PRIX REDUITS.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convois de la Malle, 7.30 A. M.
Convois exprès, 6 P. M.

Et arrivent, à Canton, avec les convois du chemin de fer Mississippi Central.

PRIX pour les endroits suivants:

NEW-YORK, avec le choix de 14 Routes		45 00
PHILADELPHIE,	4 Routes	43 00
BALTIMORE,	4 Routes	42 00
WASHINGTON,	4 Routes	42 00
LOUISVILLE,	3 Routes	25 00
Cincinnati		[illegible]
Chicago		[illegible]
Cleveland		[illegible]
Detroit		[illegible]
Buffalo		[illegible]
Niagara Falls		[illegible]
Cairo		[illegible]
Indianapolis		[illegible]
Dayton		[illegible]
Toledo		[illegible]
Dunkirk		[illegible]
Albany		[illegible]
Boston		[illegible]
Montreal		[illegible]
Quebec		[illegible]
Columbus		[illegible]
Pittsburg		[illegible]
Vicksburg		[illegible]
Grand Junction		[illegible]
Memphis		[illegible]
Jackson, Tenn		[illegible]
Huntsville, Ala		[illegible]
Decatur		[illegible]
Chattanooga		[illegible]
Knoxville		[illegible]
Lynchburg		[illegible]
Bristol		[illegible]
Petersburg		[illegible]
Norfolk		[illegible]
Richmond		[illegible]
Atlanta		[illegible]
Augusta		[illegible]
Macon		[illegible]
Charleston		[illegible]
Columbia		[illegible]
Wilmington		[illegible]

Et à tous les autres points importants.
Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, No 6, rue St Charles.
M. P. WHEELER, Agent.

Les personnes qui demeurent en ville ou des résidences ou des établissements sur le chemin, peuvent se procurer des billets, à une réduction, au bureau, rue St-Charles.
C. P. DAKLEY, Agent général des tickets.
BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général. 7fev

Ligne d'omnibus de Wilbur.

Les voitures et wagons à bagages de LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordre laissé au bureau du N-O, J. & G. R. R., rue St Charles. J. L. WILBUR.
22oct—1f

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine & Royale.

Ont en magasin le plus grand choix qu'ait jamais été offert en vente, de CHAUSSURES POUR FAMILLES, DE PREMIERES QUALITES. Leurs articles, tous fabriqués, laissent rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité.

POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de toutes sortes, avec ou sans talons.
Souliers fourrés pour l'hiver, [illegible] avec ou sans talons.
Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour soirées, etc.
POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—Plus que jamais une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment extraordinaires par leur bon marché.
POUR MESSIEURS, GARÇONS ET ENFANTS—Assortiment difficile à égaler sous tous les rapports.
Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec le plus grand soin et promptitude. 2jan

VINS FINS DE CHAMPAGNE,

ERNEST IRROY & Cie,
A Mareuil-sur-Ay.
NUMA LACOSTE & Co,
16nov Agents pour la Nouvelle-Orléans.

MIEL—10 barils, en débarquement du brick A. A. Chapman et à vendre par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée. 18fev

VIN rouge—300 barriques, en débarquement et en magasin, à vendre par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée. 18fev

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée. 18fev

PRUNEAUX—30 caisses pruneaux en bocaux, à vendre par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée. 18fev

EN débarquement du steamship Moses Taylor de New-York:
30 paniers champagne la Perle, grande bouteille
25 do do do demi do
25 caisses do Ruhls do
75 paniers do Heidsiekpiper do
A vendre par L. E. DELUZAIN, 2fev 6f 113, rue Royale

Parfumeries.

LES soussignés tiendront désormais un assortiment de PARFUMERIES FINES qu'ils vendront à très bon marché. L'assortiment comprend:

Eau de Cologne, de Verbena et de Frangipani; eau lustrale; pommades, graisses et huiles pour les cheveux; crème de frangipani pour le teint; extraits pour le mouchoir (50 différents parfums); cold cream; dentifrice; savons fins et ordinaires; lily white; rouge; bandoline; poudre à poudrer, boîtes à poudre; brosses à dents; peignes à coiffer, en buffle, en écaille et en caoutchouc; bouquets; épingles à cheveux; savons et brosses à barbe.

Les personnes qui sont en compte avec nous pourront sur leur échange, comme pour les articles de ménage, se fournir de parfumeries chez nous à nos conditions ordinaires.

JUSTIN CASSEROUE & Co, Successeurs de B. Moutré & Co.
21 janv—3m No 36, rue Condé

CIGARES—1,000,000 de la Havane, un magnifique assortiment des marques les plus célèbres et les plus recherchées, comprenant les différentes formes et grosseurs, telles que regalias, demi regalias, conchas, londres, brevas, prensados, cazadores, vegueros, regalia de Londres, panetelas, &c, des marques suivantes: primos, opera, perfectos, [illegible] [illegible] etc. [illegible] à vendre par BORNIO & BROTHER, No 34, rue Gravier. 21jan

A VENDRE.

UN joli mulâtre créole, de 25 ans, parlant français et anglais, excellent domestique de maison, cocher et garde-malade [illegible] S'adresser passage de la Bourse No 15. 18fev—3f

JOHN TODD,

12 et 14... *Rue de Chartres*...12 et 14

Fera l'ouverture, LUNDI, 20 du courant de

Soieries, étoffes pour robes, dentelles de nouveaux genres, et

D'ARTICLES DE MODE.

Reçus par les derniers arrivages du Havre. Il y a parmi ces marchandises, des ROBES fashionables en soie, grenadine, barège anglais, organdi, etc., à 5, 7, 9 et 11 plis.

ROBES ORGANDI, jupe simple, genre nouveau.
SOIERIES D'ÉTÉ, CHINÉE, à carreaux et à raies.
SOIERIES A PETITS CARREAUX et CHINÉE, à raies pour volants.
BAREGES ANGLAIS BROCHÉS RICHES.
ORGANDIS CHINTZ RICHES, PERCALES et JACONATS imprimés.
Véritables DENTELLES FIL de CAMBRAI et FUSIER en pointes, CHALES, VOLANTS, CENTRES, etc.
Véritables DENTELLES POINTE.
BRODERIES FINES françaises.
CHEMISES unies et brodées pour dames et demoiselles.
ROBES DE NUIT et DE MATIN pour dames.
BANDES, VOLANTS, JUPONS, etc., etc.

Articles de mode.

L'attention est appelée sur ce département qui se compose aujourd'hui du plus bel assortiment de

Modes Françaises Elégantes,

qui ait jamais été importé ici.

CHAPEAUX DE PARIS, pour dames.
CHAPEAUX de modes françaises, en paille fine de Toscane, de Livourne, paille de fantaisie, etc.
CHAPEAUX D'AMAZONE, pour dames et demoiselles.
PLUMES, FLEURS, etc.
CHAPEAUX de tous genres pour ENFANTS.
RUBANS pour garniture de CHAPEAUX, et des marchandises fines de tous genres. 20fev—3f

CARROLLTON STORES.

Bon Marché, Bon Marché,

En marchandises, dernières nouveautés.

LES soussignés informent leur clientèle et le public en général, qu'ayant fait de grands achats en Europe et au Nord, ils mettront en vente lundi 20 février, les articles les plus remarquables qui aient jamais été offerts sur place.

—Consistant en—

2700 robes organdi dernier genre à moitié de leur prix.
10,000 yardes bareges anglais à 15 cents.
5000 do tissu de l'Impératrice, double largeur, à 20 cents, et autres articles pour robes, dans les mêmes proportions.
500 cols et manches, broderies riches, valant $400, à $1 50.
200 cols riches valenciennes, valant $10 à $12, à $5.
[illegible] cols et manchettes riches valenciennes, valant $15 à $20, à $7.
Aussi: Un grand assortiment de burnous grisaille du dernier genre et de différents dessins qui seront vendus à très bas prix.
Nous appelons respectueusement l'attention des dames sur cet immense choix de marchandises, qui, sous tous les rapports ne pourront manquer d'offrir les plus grands avantages pour leurs achats de saison.
C. LAROUSSINI & Co,
Carrollton Stores, encoignure
20 fev—6f Baronne et Poydras

Sacrifice sans égal!

250 ROBES BAREGE ANGLAIS,

Double jupe et à volants—valant 6 et 8 piastres, seront vendus pour la modique somme de $3 50.

C'EST UN RABAIS SANS PRÉCÉDENT.

QUE LES DAMES SE LE DISENT ET SE HATENT!

Nous ferons également l'ouverture de

200 confections en soie

—TELLES QUE—

BURNOUS,
PELISSES,
MANTILLES, &c., &c.

Qui étaient toute concurrence pour l'élégance et surtout pour le prix.
BODET & GUEYDAN,
20 fev. Maison Rouge, No 1, et enc. Hôpital et Condé.

Chasseurs à pied, de la Louisiane.

Quartier Général, 18 février 1860.

ORDRE DU JOUR GENERAL No 2.

NAISSANCE DE WASHINGTON.

Conformément à l'ordre du jour du Brigadier général Palfrey, commandant la légion de Louisiane, les membres composant le bataillon des Chasseurs à pied, de la Louisiane, se réuniront en GRANDE TENUE, à la caserne, rue Toulouse, le mercredi, 22 février à 10 heures précises a.m., pour se joindre à la légion, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du père de la patrie.

Par ordre, BERNARD AVEGNO, Chef de bataillon.
Pour copie conforme, A. GERARD, Capt. Adjudant major.
19 fev—21,22

BELLANGER & Co.,

Encoignure Royale et Orléans.

LA maison BELLANGER & Co a l'honneur de prévenir le public et ses clients en général que, pour s'agrandir et s'occuper plus spécialement de la nouvelle maison F. ARNAUD & Co, elle continuera de toujours tenir un grand assortiment de BONBONS DE CHOIX, dragées, fruits glacés, boîtes richement ornées, ainsi qu'un assortiment complet de VINS FINS, LIQUEURS EXTRA, &c. &c.

Cette maison recommande au bienveillant patronage qu'on a bien voulu leur accorder jusqu'à ce jour, car qu'on peut avec exactitude et promptitude les ordres qu'on voudra bien lui confier pour DINERS, SOUPERS, BALS, SOIRÉES, NOCES, etc.

Le Salon de Punch est transféré, comme par le passé, rue d'Orléans, à côté de l'ancienne maison Bellanger & Co. [illegible] 29 fev—1m

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 barriques de vin de Catalogne très bonne qualité.
50 do vin de Marseille
25 do do vin de Porto doux
15 balles bouchons de 15 milles reglées à l'eau minérale.
200 rames papier à cigarettes, à vendre par
20 fev PABLO OELPI & Co, 129 Vieille Levée

SARDINES—100 caisses en 1/4 et 1/8 de boîtes, de Nantes, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 38, rue de la Douane.

SHERRY—30 qr cask Cabinet et Topaze, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

BOURGOGNE—20 caisses Chambertin, C. Marey & Beaune, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 38, Douane.

CHATEAU Palmer—20 caisses de véritable Château Palmer, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 38, Douane.

MARRONS! Marrons—30 barils marrons de Savoie qualité extra à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

AMANDES! Graines—50 barils amandes écalées, 100 balles amandes en coques, 100 barriques graines de lin, 100 sacs graines de lin, 100 barils graines de chanvre pour les oiseaux, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—100 caisses fruits au jus, 100 caisses fruits à l'eau-de-vie, 200 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

RAISINS—200 caisses Layers, 200 caisses MR, 400 ½ caisses MR, 400 ¼ caisses MR, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

DIVERS—1000 caisses savon de Marseille, 200 caisses vermouth Noilly Prat & Cie, 200 caisses vin muscat, 300 paniers huile d'olives, 100 caisses canne à pêche, [illegible] 50 caisses champagne Heidsieck Piper, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Cotton Planter—50 caisses fruits au jus assortis, J. Lafaurie, 30 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis. 21 fev.

ATTENDU incessamment par le navire F W Brune et à vendre par les soussignés:
30 balles amandes,
50 caisses savon français,
25 barriques vin Bergasse,
100 caisses vin muscat,
100 do vermouth de Noilly, Pratt & Co,
100 paniers huile Plagniol de 12 bouteilles de 24 onces.
20 fev PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis

PARFUMERIES! Parfumeries!—Attendu par la barque Cléopâtre, capt. Ferrero, de Marseille: 135 kilos pommade rose No 6; 35 kilos pommade jasmin No 6; 30 kilos pommade cassie No 6; 10 kilos pommade orange No 6; 45 kilos pommade corps blanc, orange et rose, 10 estagnons eau de rose, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis. 20 fev

CHAPEAUX—7 caisses chapeaux feutre, garnis en soie, de différentes grandeurs et nuances. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis. 20 fev

DIVERS—en magasin et à vendre par les soussignés: 400 paniers huile Plagniol, 24 et 12 onces
100 caisses vin de choix
40 do fruits au jus assortis
25 do prunes à l'eau-de-vie
20 do eau verte de Noilly & Co
50 do cassis du Mont-d'Or, Noilly & Co
100 do vermouth Noilly Prat & Co
100 do olives Amelaux
60 do variantes et câpres
150 do savon de Castille
1000 damejeannes de 5, 3, 2 et 1 gallons
175 quarts et huitièmes eau-de-vie [illegible]
PAUL JUGE & FASSY, 20 fev 27 rue St Louis

BOUTEILLES—150 caisses bouteilles à madère, de une grosse chaque, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis. 20 fev

RHUM—10 pipes, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 20fev

TABAC—37 balles de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 20fev

CIGARES—41,000 cigares des marques et grosseurs assorties, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 20fev

INDIGO—30 surons indigo de Guatemala et de Caracas, première qualité, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 20fev

SUCRE blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 20fev

MIEL—12 barils miel nouveau blanc de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chart. et Vieille-Levée. 20fev

CONFITURES de la Havane—50 caisses pâte et gelée de Goyave, dans des boîtes de ¼, ½, 1 et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 20fev

BIERE d'Allsopp—54 futailles Bière d'Allsopp, à douzaine 1/2 bouteilles. A vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée. 17fev—6f

SAVON de Marseille—600 caisses savon de 1re qualité. A vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée. 17fev—6f

HUILE d'olives—300 paniers huile d'olives "Fossel 20." A vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue Vieille Levée. 17fev—6f

RAISINS—2700 colis raisins M. R. et Layers, à vendre, pour des conditions par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée. 18fev

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick A. A. Chapman et à vendre par S. PLASSAN, 30, Vieille-Levée.

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT avec pot en cuivre. [illegible] S'adresser au No 25. 17fev—6f

200 DE RECOMPENSE

Seront payées pour l'arrestation de la négresse LOUISE, [illegible]

Suprême Conseil des SS∴ GG∴ IG∴ GG∴ 33ème et dernier degré du Rite A∴ et A∴ écossais, pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane.

La GRANDE COMMUNICATION annuelle sera présidée par le T∴ Ill∴ F∴ James FOULHOUZE, Gr∴ Commandeur du Rite en Louisiane, et aura lieu le lundi 20 du courant pour les Chev∴ K∴ H∴ et les Chev∴ R∴ C∴—et le mercredi et jeudi 22 et 23 pour tous les membres de l'Ordre, depuis le degré d'App∴—à 7 heures du soir, dans le local de la R∴ L∴ l'Etoile Polaire No 1, encoignure Amour et Histoire.

Tous les FF∴ de la juridiction et tous les 33èmes, membres actifs du Supr∴ Cons∴, sont priés d'assister à ces séances, sans autre invitation que celle-ci.
LOUIS DUFAU, 33ème, Gr∴ Secrétaire.
18 fev—5f

Changement de Bureau.

☞ M. J. B. WALTON, encanteur, a transporté son bureau du No 10, Bank Place, au No 44 rue du Camp. 17 fev—1m

AVIS.

J. B. AVEQUIN, *Pharmacien Chimiste*, à l'honneur d'informer Messieurs les PLANTEURS DE LA LOUISIANE, les Docteurs Médecins de la ville et de la campagne et le public en général que la PHARMACIE qu'il vient de fonder à la Nouvelle-Orléans, RUE ST-PIERRE 59, entre Royale et Bourbon, est maintenant ouverte. Les médicaments qui sortiront de son établissement, ont tous été récemment préparés avec le plus grand soin et avec le meilleur choix des substances qui entrent dans leur confection.

Les prescriptions de Messieurs les Docteurs, Médecins seront toujours exécutées avec la plus rigoureuse exactitude. 18fev

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St Philippe 27, entre Chartres et Levée,

TENU PAR

FORGET PHILIPPE,

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que cet établissement est toujours tenu avec le plus grand soin. 18fev—1m

NEW-YORK.

Hotel de l'Amérique du Sud,

535, Houston Street, près Broadway, 537.

(AUTREFOIS 13 WALKER STREET.)

M. LAURENT SENS, des basses Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service.

Un restaurant est attaché à l'hôtel, MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.
4 fev—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $451,500.

—DIRECTEURS:—

Alphonse Miltenberger,	J. H. Gribble,
A. Rochereau,	P. D. Noblom,
H. M. Wright,	A. Bernhards,
L. Millaudon,	G. Sabatier,
O. Lawre,	S. M. Darby,
J. M. Escaldo,	J. Tuyes,

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de prime.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
22nov—6m, 3ps

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 38, RUE DU CAMP.

CAPITAL.........$300,000.

—DIRECTEURS:—

J. Lapeyre,	E. H. Harris,
Theodore Frois,	J. N. Robert,
A. D. Oriel,	J. A. Bonnabon,
Jacob Jolly,	Amadeo Landry.
E. Ganucheau,	

Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par l'incendie et contre tous les risques habituels aux assurances maritimes.

Une remise de QUINZE POUR CENT en argent sera faite aux personnes qui se feront assurer dans ce Bureau.
E. GANUCHEAU, Président.
A. PICOLET, secrétaire.
Nlle-Orléans 17 août 1859

Demande de domestique.

ON demande une bonne gardienne d'enfant, femme de couleur, munie des meilleures recommandations—S'adresser au 363, rue Royale. 17 fev

Aux marchands de comestibles.

A vendre chez Rouzet & Genin—15 douzaines outils à ouvrir les boîtes en fer blanc hermétiquement fermées. Cet article est indispensable aux hôtels et aux familles. A vendre en gros et en détail.
17 fev No 63, rue de Canal, près Chartres

Avis.

TOUTES personnes ayant quelque réclamation contre la succession du feu J. B. SAUVINET, voudront bien s'adresser à
J. M. LAPEYRE, Exécuteur.
15fev—1m,3ps

S. FOURNIER,

HORLOGER-MÉCANICIEN,

Rue Royale, No 72.

Offre en vente un bel assortiment d'horlogerie de précision: Pendules de cheminée, horloges de bureaux et de monuments; régulateurs de précision, objets d'art, montres de toutes espèces.

Il fabrique et répare tous genres d'horlogerie, et en garantit.

On trouvera également chez lui un nouveau genre d'horlogerie pour cuisines, [illegible] [illegible]

En détaillage, un assortiment choisi d'objets de toilette. 15 dec—6m

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher, dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et Kirby et autres marques. [illegible]
ROUSSET & GENIN,
17 fev 63, rue du Canal, près Chartres

NOUVEAU MAGASIN.

Spécialité de Dentelles,

Rue Royale, No 27.

LE soussigné vient de recevoir et a constamment en grand assortiment de dentelles—offre à très bas prix, à ses amis et au public, les articles suivants:
Châles noirs et blancs en dentelles véritables
Pélerines do do
Berthes do do
Mouchoirs do do
Cols en Valenciennes,
Cols et Manches, Point d'Alençon,
Voilettes en Dentelles, application,
do do Chantilly,
do do blondes,
Malines, Valenciennes, Dentelles de Lille, d'Arras, de Mirecourt, application Bruxelle,
Tulles unis et noirs,
do brodés blancs et noirs.
On trouvera également au No 27, un assortiment varié de marchandises de fantaisie et de ménage qui seront vendues aux prix d'Europe.
4 déce— H. DUCATEL.

FOURNITURES DE BUREAU.

Vor Hébert & Cie

149, rue de Chartres,

ONT l'honneur d'informer leur clientèle et le commerce en général qu'ils viennent de recevoir un assortiment des plus complets d'articles de bureaux et de comptabilité:

REGISTRES, journal et grand livre de tous les formats, reliure pleine basane, dos et coins en cuivre, papier supérieur; reliure ordinaire (1½ reliure) épaisseurs variées.

MEMORANDUMS—Pass books, bank books, livres d'achats à payer et à recevoir, copies de lettres, blancs de notes, livres de [illegible], copy books, cartes blanches, etc.

PLUMES EN OR des meilleures fabriques américaines, Dawson, Warren, Hyde Newton et autres—Plumes d'or françaises, de Mallat.

PLUMES D'ACIER de toutes les dénominations américaines, anglaises et françaises, porte-plumes des différentes espèces.

PAPIER à lettres (quarto), écolier et à lettres pour commerce, ainsi que (bath) (quadrillé), enveloppes correspondantes; papier à copies, papier buvard, etc.

ENCRE de première fabrique des Etats-Unis et de France, Maynard et Noyes, Harrison, Dowrlis, &c., noires, violettes, à copier et carmin de Perlan Guyot & Cie.

ENCRIERS pour bureaux et magasins, à pression, pompe, syphon, ainsi que pour voyage.

CRAYONS Faber, Hébert, Palmer et autres; crayons Conté en bois, pour dessin.

ARTICLES DIVERS—Mortiers cire et paigs à cacheter, canifs, coupe-papier, porte folio, porte-notes, règles, colle à bouche.

NOTA—Tous ces articles sont de première qualité et seront vendus au plus bas prix de la place. 18 fev

A VENDRE,

Pour cause de départ, une belle barouche à 6 ou 6 places, une paire de petits chevaux et harnais.
S'adresser à l'écurie de la rue Toulouse,
P. VAN ROOTEN.

DEMANDE.

UN commis pour une grocerie, parlant le français et l'anglais couramment à bien la ville. Les meilleures recommandations sont exigées.
S'adresser à la Bourse No 138, bureau de la poste. 21 fev

Chèvre perdue.

PERDUE hier, 20 du courant, dans le Deuxième District, une petite chèvre maltaise, rouge clair, à longs poils, une raie noire de la tête à la queue, et un bout de corde aux cornes. La personne qui la ramènera à la pharmacie de M. Espinola, rue Condé No 180, recevra une récompense libérale. 21 fev

LA société existant en cette ville sous la raison de DUPEIRE & DEFFEZ est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. M. Oscar Dupeire reste seul chargé de la liquidation de ladite société.
Nouvelle-Orléans, le 8 février 1860.
O. DUPEIRE.
21 fev—1m E. DEFFEZ.

A vendre en magasin

Par le soussigné:

300 barriques VIN ROUGE des marques suivantes—
200 barriques VIN ROUGE, 1858, Cotes,
100 do do do Frontac,
100 do do do St Emilion,
100 do do do St Estèphe,
25 futailles COGNAC. A. VERNEUIL,
Rue Ste Anne, 45, entre Chartres et Royale.
21fev—15f

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. La guérison est sûre et le traitement facile et peu coûteux.
20 janv Encoignure Orléans et Bourbon

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,

No 37, rue de Chartres,

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureaux est du plus complet et consiste en partie de
Livres blancs de toutes descriptions;
Papier à écrire de toutes espèces;
Papier à enveloppe de toutes grandeurs;
Traites pour l'étranger, traites pour les Etats-Unis, billets, blancs de douane, blancs pour notaires, connaissements, reçus de drayes, reçus de loyer, baux, transfer de scrips, &c., &c., &c.
Plumes d'or des premières manufactures.
Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes.
Porte-monnaie, calendriers, encres de toutes les marques, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.
Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur un grand envoi qu'il vient de recevoir.

CHECKS GRAVÉS

sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en infolio et en quarto. Ces checks sont admirablement gravés; ils sont grands et ont une grande marge, et seront vendus à bas prix.

Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier pour plans de différentes grandeurs.

Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par
PAULIN DUREL,
no 37, rue de Chartres

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPEDITEUR ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

CIGARES de la Havane—150,000 cigares de la Havane venant d'être débarqués du steamship Habana comprenant un assortiment de Millars, des marques Trovador Britanica, Conchas de demi Regalia, Londres, Regalia, Ambrozias, Meridiana, Aguila, et Cabanas, la Chica, Mirasol, [illegible] à vendre par F. CABALLERO & BARBALLO, No 46, Vieille Levée, entre Douane & Bienville.

EN débarquement du steamship Habana, de la Havane:
10 barils olives de Séville;
30 barils sardines;
10 do piment;
6 caisses confitures et gelée de gouyave
A vendre par F. SANCHO,
21 fev 228, Vieille Levée ent. Dumaine et St Philippe

EN magasin et à vendre par le soussigné:
20 damejeannes amandes avec coques, récolte de l'année; 150 sacs amandes de Tarragone.
F. SANCHO, 228, rue Vieille Levée entre Dumaine et St Philippe

BOUCHONS—50 balles de 15,000 bouchons espagnols et 50 balles de 15,800 bouchons [illegible] [illegible] F. SANCHO, 228 Vieille Levée entre Dumaine et St Philippe

AU dessus [illegible] F. SANCHO, [illegible]

MIEL blanc de la Havane—[illegible] F. SANCHO, [illegible]

[illegible]

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE pour $ 35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

La MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle ourle parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.
DAVIS BROTHERS, Agents.
2 fev—☞ No 95, rue du Camp

Barège anglais......Barège anglais.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale

—ET AU—

No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque.

Offrira, LUNDI, 6 du courant, un bel assortiment de

Marchandises Sèches de Printemps,

—COMPRENANT—

2000 yardes BAREGE ANGLAIS à 15 cts la yarde.
5000 yardes BAREGE ANGLAIS à 20 cts la yarde.
ROBES BAREGE ANGLAIS, deux et sept volants, de $3 à $5 la robe.
ORGANDIS à 25 cents la yarde.
Et un assortiment de
BRILLANTS BLANCS,
BATISTES,
JACONATS,
LAWNS.
SOIERIES FOULARDS DE PRINTEMPS à 50 cents la yarde.
MARCHANDISES DU PAYS à bon marché, &c.
5fev☞

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local provisoire,

173, RUE CANAL,

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater du VENDREDI, 30 courant.

Nous exposons un riche assortiment de:

Parures en diamants—montures riches;
Or mat et ciselé;
Camée—Corail et Lave;
Améthyste—Perles—Mosaïque;
Parures complètes et bijoux très-variés;
Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles bien choisis.
Argenterie et orfèvrerie sur commande, comme d'ordinaire.
Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers.
Hydes et Goodrich espèrent être installés dans quelque mois dans leur ancien local, avec de grandes améliorations pour les affaires.
En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur voudront visiter au No 173, RUE DU CANAL. 29dec

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,

SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.

—Reims—

FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington Club Londres. Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant
[illegible] [illegible] à vendre par les principaux procurés de cette ville [illegible]
20 dec—3m☞

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour faire, dans cette ville, le commerce de charbon en gros et en détail, sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. Ils sont maintenant prêts à remplir les commandes pour quelques quantités que ce soit. Ils fourniront aux planteurs, aux presses à coton, aux bateaux à vapeur et aux fabriques, des chargements ou des parties de chargements de chaland, à des prix raisonnables.

On reçoit les demandes à leurs dépôts, Nos 104 et 106, rue des Magasins, près St-Joseph, Premier District, à l'encoignure Levée et Louisa, Troisième District.

Bureau principal, No 12, Passage de la Bourse, en face du bureau de poste.
P. H. WILLARD, Nlle-Orléans.
JOHN H. PETERSON, Pittsburg.
JAMES M. PETERSON, do
10 janv. 1860. ja 12—2m

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.
dec—1an—et 1j

BITTERS DES ARABES.

CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants:

Hôtel St Charles, City Hotel; Sentini, rue Gravier; Ruby, rue Commune; Union, rue Commune; Gem, vis-à-vis la poste; Bazaar, à côté de la poste; Bitty, encoignure Bienville et Passage de la Bourse; Café St Louis et Levée; Mercantil, encoignure Madison et Levée.
Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille Levée.
Succursale: W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp.
22 jan—1m, 1np

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

24, Rue Royale, (ancien 152,) entre St Louis et Toulouse,

Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, callosités, etc.

L'OPÉRATION se fait dans peu de minutes, après quoi le patient peut immédiatement reprendre sa chaussure sans éprouver la moindre souffrance.

M. LEVY est tous les jours à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, à son office tous les jours, de midi à 5 heures. Il prend des abonnements à raison de $10 par an ou $1 par cure, et est à la disposition de ses abonnés quand ils le désirent.

Quelques personnes prétendent quelquefois guérir les cors. M. Levy avait pratiqué en ce pays depuis plus de douze ans, déclare que cela est tout-à-fait impossible, et qu'on ne peut le faire qu'à la condition que les personnes, après l'opération ne portent jamais de chaussures ; ce qu'il ne croit pas être du goût de tout le monde. 13fev—

Café de la Louisiane,

Encoignure Conti et Passage de la Bourse.

M. SIMO, prévient respectueusement le public, qu'il a dissout d'un commun accord la société existant sous le nom de COMAS & SIMO, pour le café l'Etoile du Nord. Il a l'honneur de prévenir ses nombreux amis, qu'il a acheté le café encoignure Conti et Passage de la Bourse (Louisiane). Il a reçu depuis un assortiment complet des meilleures liqueurs importées directement de France, telles que cassis de Bourgogne, kirsch de la Forêt Noire, absinthe Suisse, bitters des Arabes, et une infinité d'autres liqueurs qu'il continuera comme par le passé servir à ses nombreux clientèle. MM. les amateurs et connaisseurs, feront bien en passant de s'arrêter au café Louisiane, pour déguster ces fameuses boissons venant d'Europe. 15 fev—1m

Vins en barriques.

EN débarquement du navire Athens, arrivé depuis deux:

En magasin:

De St-Emilion 1re classe vieux;
De Bautiran Grow, vieux;
De Sauternes, vieux.

Vins en caisse.

De Lagrange, médoc 7 ans de bouteille;
Du Grand-Puy, Pauillac, 7 ans de bouteille;
De St-Emilion, 1re classe 7 ans do
De Brown Cantenac, 7 ans do
De Sauternes, vieux 7ans do
De Barsac, vieux 4 ans do
De Pazarits, vieux 6 ans do
De la Côte Rotie, vieux 6 ans do

Vin de Champagne.

Du Duc de Montebello;
De Bouillat à Rheims;
Absinthe Suisse, consignation de J. R. Kirch, cognac, liqueurs, &c. &c. A vendre par
LAFFITE & DEFFARGE,
9 fev 133, rue Royale

J. A. LAFAURIE,

Distillateur, No 90, rue CONTI.

EN magasin et à vendre:
50 barils anisette blanche et rose;
10 barils médoc;
20 caisses guignolets;
30 do absinthe;
150 do cassis du Mont d'Or;
150 do curaçao;
100 do marrasquin;
150 do liqueurs assorties;
200 paniers anisette diverses qualités,
25 caisses eau-de-vie de Dantzik.
Bitters et peppermint, etc., etc. 10dec

H. J. RIVET,

NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL,

en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.

64, rue de la Douane,

entre Chartres et Vieille-Levée,

NOUVELLE-ORLÉANS.

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Geo, [illegible] à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins sont pris pour faire en sorte qu'elles arrivent [illegible] aux ordres de la campagne.
BAP. LOUBAT.
[illegible]

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST, a un grand dépôt contre la rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St. Pierre, et son assortiment un choix un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus modérés.

☞ Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

GRAINES D'AVOINE de Prix des primes Edwards [illegible] [illegible]

[illegible]

GRAND DEBALLAGE

DE

Belles Marchandises

DE PRINTEMPS,

Provenant des derniers encans.

Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE

Toiles que: Barège anglais à 25 cts
Do qui à 30 cts,
Mouchoirs batiste pur fil $1 50 la douzaine!
Soieries écossaises à 50 cts la yarde.
Toiles à draps 12/4 à 65 cts la yarde.
Bobinet et brin pour moustiquaire.
Mousselines à pois à 25 cts au lieu de 50 la yarde.
Tarlatanes toutes couleurs à 20 cts la yarde.
Gants vrai Jouvin à 65 cts la paire.
Damas pour table, toiles pour chemises.
Entre grands pieds double jupe.
Coton extra à 9 cts. etc. etc.
Ouvertures de 100 pièces de jaconas et organdis de Gros-Otter. 3june

BALANCES

A PLATE-FORMES

BREVETEES,

DE FAIRBANKS.

☞ Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES

BALANCES POUR ENTREPOTS;
BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres
BALANCES POUR FONDERIES;
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON;
BALANCES POUR CHEMINS DE FER;
BALANCES POUR PHARMACIENS

☞ Nous fabriquons aussi et nous vendrons A PRIX REDUITS:

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc., etc.

Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de méchantes imitations de nos balances, lesquelles sont mises en vente dans cette ville et dans quelques Etats du Sud, et qui, dans beaucoup de cas portent notre estampille.

FAIRBANKS & Co
Principal entrepôt de balances du Sud,
19 ...☞ 83, rue du Camp

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son cabinet.

124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union,

De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 6 heures du soir.

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle.Orléans.

AVIS est donné aux souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans qu'on retiendra dix pour cent est de[illegible] [illegible] au bureau de la Compagnie [illegible]
E. M DAVIS, Président
L. [illegible], Secrétaire. 16fev—[illegible]

AVIS.

LE public est respectueusement informé que toutes les personnes qui ont été encaissées pour et moyens par les courtiers, seront payées [illegible] [illegible] Trésor de la ville.
ADAM GIFFEN, Trésorier.
15 fev—[illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.

LES directeurs ont déclaré un dividende de SEPT pour cent provenant des profits de la Banque pour les six derniers mois et payable aux actionnaires à leurs bureaux, à partir du 6 courant.
C. A. F. RONDEAU, Caissier.
2 fev

A VENDRE

UNE FABRIQUE DE BISCUITS, de chaussures, des *Cylindres producteurs* sont construits par *Commencer réfrigérés* en plomb. Le matériel est une machine à vapeur, à la Scie. [illegible] [illegible] [illegible] pharmacien, rue St Louis. F. HENRIQUEZ. On peut voir au bureau [illegible] la direction de F. Duperal. 8 fev—1m

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce existant en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Cie, et composée de M. J. B. Plauché, de Jules Plauché, Jean Baptiste Plauché, jeune et Barthélemy Ovide Plauché, est dissoute depuis le 1er janvier dernier et la liquidation en sera faite par les associés survivants.
Nouvelle-Orléans 1er février 1860.
J. B. PLAUCHÉ, Jr.
1fev—1m B. O. PLAUCHÉ.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Cie qui continuera le même genre d'affaires que la maison dont la dissolution est ci-dessus mentionnée.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1860.
J. B. PLAUCHÉ, Jr.
1fev—1m B. O. PLAUCHÉ.

Nouvelle-Orléans 31 janvier 1860.

PAR consentement mutuel et à cause de son départ pour l'Europe de M. Ducatel, la Société existant entre M. Olympe et M. G. Ducatel, est dissoute à partir de ce jour, et le sieur Olympe en sous son propre nom, [illegible] de la liquidation.
OLYMPE BOISSE,
Mev—1m GERMAIN DUCATEL, fr.

A PARTIR du 29 janvier 1860 la maison H. VINCHON & Co, devient pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de *Restaurant des Amis*, rue St-Philippe, est dissoute d'un commun accord.
Le sieur Philippe Forget reste seul chargé de l'établissement; il continuera le même genre d'affaires; il sollicite de ses amis et du public la continuation du patronage. 1er fev—1m

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société.
JULIAN NEVILLE.
R. W. MONTGOMERY.
Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je continuerai les affaires de commission, ainsi que l'ancienne société, et sollicite une part de leur patronage comme par le passé, dans le même local.
JULIAN NEVILLE.
25 janv—1m

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
CHS. C. COLLINS,
CORNELIUS NOONAN.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860. 26jv—1m

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société et continueront les affaires de grocerie en gros et en détail de la maison Collins & Noonan, sous la raison COLLINS, CARRIERE & Co. Ils ont assumé toutes les responsabilités de l'ancienne maison Collins & Noonan.
CHS. C. COLLINS,
O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1860. 29jv—1m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeur de A. Chapard & Co.
G. CUCULLU,
A. O. JULIAN.
Nlle-Orléans, 1er février 1860. 1fev—

Avis de société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour le commerce de sucre et de coton en général, sous la raison de BELL & BOULIGNY. Bureau, No 28, rue Carondelet.
CHARLES J. BELL,
DOMINIQUE BOULIGNY
Nlle Orléans, 10 février 1860. 11 fev—1m

AVIS.

A partir du 1er février M. P. L. BERNARD a un intérêt dans notre pharmacie.
F. F. HENRIQUEZ.

Le Dr P. L. BERNARD a l'honneur d'informer ses connaissances que, pour ses affaires particulières, on le trouvera toujours à la pharmacie de M. F. F. Henriquez, coin St-Louis et Remparts. 11fev—

☞ Les planteurs et les facteurs de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en débarquement une facture de notre MOULIN (Eagle) A COTON, perfectionné, et que nous sommes encore prêts à remplir leurs commandes.

La grande demande de ces moulins nous a empêché d'en garder un stock en ville, et des centaines de nos clients n'ont pu se procurer de nos stands. Ayant augmenté nos facilités de manufacture, nous espérons pouvoir, dorénavant, éviter des désappointements à nos amis.

Nous invitons les planteurs qui auraient besoin de moulins pour la prochaine récolte, de s'adresser à nous. La réputation de nos moulins est si bien établie par l'approbation de plusieurs, que toute ce croyons pas nécessaire d'entrer dans des détails pour prouver leur supériorité. On sait très bien que le coton qui passe par cette machine rapporte le prix le plus élevé du marché.

Toutes les demandes doivent être adressées à notre agent, W. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans. Le prix de nos moulins est de QUATRE PIASTRES PAR SCIE.
BATES, HYDE & Co. Dépôt: No 37, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans. 26nov—v et camp

LE FOURNEAU
SACCHAROMETRE
A BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système pratiqué d'employer deux premiers bouteilles les appareils destinés à faire cuire le sucre n'a besoin que d'être compris pour qu'on en recommande la grande supériorité sur tous les autres de ce genre. [illegible] [illegible]

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. Je fournirai également le mot de plus [illegible] [illegible] DURABLE, n'expose absolument à AUCUN DANGER, et [illegible] COMBUSTIBLE qu'aucune autre BOUILLOIRE. On peut la [illegible] en très peu de temps.

Pompes rafraîchissantes pour eau chaude et machines d'habitation en général.

Le soussigné réfère ceux qui n'ont pas encore vu l'effet de son fonctionnement ses fourneaux aux planteurs de la paroisse suivants:

William J. Fort, habitation Magnolia, Ouest Feliciana.—

L'hon. D. F. Kenner, Ashland et Belmont, Ascension.—

R. H. Barrow, Fattan, [illegible]; Dr. J. W. Lyle, Smithfield; John K. Duvall, Ashland, Ouest Baton Rouge; Arthur Davis, Fausse Rivière, Pointe Coupée; J. W. & S. McCutcheon, Ormond, St-Charles; John R. Thompson, Claiborne, Iberville; John B. Williams, Willow Glen, Rapides; près Alexandria, Louisiane.

De John Carson, Expectant, Rapides, près Alexandria.

MM. J. C. Collett & E. M. Davis, Manchac, Mandeville River.
GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 28, Nouvelle-Orléans.
15 jan—1m

TABAC de la Havane, en feuilles—En débarquement du steamship Habana et du brick M. A. Chapman, arrivés de la Havane:
125 balles de véritable tabac de Vuelta de Abajo, comprenant les meilleures qualités, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par F. GUMA, Encoignure Canal et Tchoupitoulas.

BOUTEILLES à Madère—100 caisses bouteilles à Madère, à vendre par L. E. DELUZAIN, 113, rue Royale.